Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2011)
Heft: 1899

Artikel: Place aux arrivants
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025682

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Place aux arrivants

André Gavillet • 3 février 2011 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/16569

Démographie: les rôles complémentaires de l'immigration et d'une politique nataliste

Le meneur de jeu procédait à un tour de table. Dans un programme politique, aujourd'hui, quelles priorités? Les réponses étaient sans surprise: aménagement du territoire, régulation de l'économie, etc. Quand un des participants affirma: politique de la famille. L'étonnement fut poli.

Toute cette réflexion pour redécouvrir le slogan d'un tract jauni du PDC.

Société de services

Les composantes d'une politique nataliste sont connues, nombreuses et expérimentées... ou aussi, selon l'idéologie, contestées et refusées.

Car l'adjectif qui couramment qualifie la famille, ce n'est plus *«nombreuse»*, comme sur une photographie ancienne où, autour du patriarche, se serrent les générations successives – la famille est plus souvent monoparentale, recomposée. Sa disparité renvoie à la démographie, la famille n'est plus le support naturel d'un renouvellement des générations.

Natalisme

Plusieurs pays, devant le constat d'une reproduction démographique insuffisante, ont élaboré une politique non pas familiale mais ouvertement nataliste. La batterie des moyens législatifs et financiers est fournie; elle comprend des allocations, des bourses, des déductions fiscales en francs d'impôt ou en déduction sur le revenu. Elle peut aussi se traduire par un congé maternité, voire de paternité. Si elle était plus ambitieuse encore, elle engloberait une politique du logement et de l'urbanisme.

En Suisse, on est loin d'une politique nataliste. Les primes d'assurance-maladie, les prix du logement rendent toujours plus cher le coût de «l'élevage» des enfants. Mais ce que ne fournit pas le renouvellement des générations résidentes, l'immigration y pourvoit. Les statisticiens prévoient même, dans l'hypothèse la plus optimiste, une Suisse qui tend vers les dix millions de résidents.

Les vagues migratoires successives

L'immigration est composite; elle comprend aussi bien des diplômés de haut niveau qui comblent les vides d'une politique de formation ultra-sélective, qu'une main-d'œuvre assurant les tâches toujours plus nombreuses du transport, de la manutention, du nettoyage, de la logistique ou du service à la personne que requiert une société rapidement vieillissante.

Ces besoins de services seront vraisemblablement permanents. Il faut donc veiller à ce qu'ils ne soient pas attribués à la même couche sociale. D'où le rôle de l'école. En situation d'immigration permanente due à la faible natalité, l'école, outre son rôle traditionnel de transmission de connaissances et de compétences, doit veiller à ce que soit préservée la mobilité sociale. La société n'est faite que d'arrivants. Un nouveau-né est un arrivant. Un enfant d'immigré est un arrivant. L'école doit veiller à ce que leurs différences ne se figent pas en structures: xénophobie d'un côté, communautarisme de l'autre.

Priorités

En réponse à la question première: quelles priorités? L'accueil des arrivants.

Des caisses maladie au service des assurés

Jean-Daniel Delley • 6 février 2011 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/16597

Le législateur attendait beaucoup de la concurrence entre les caisses d'assurance maladie. L'expérience a clairement échoué: place aux propositions de réforme

A chaque échéance annuelle, les assurés comparent le niveau des primes des caisses et choisissent l'offre la plus intéressante. Voilà pour le modèle rêvé d'une concurrence qui devait contribuer à freiner la hausse des coûts de la santé.

Mais le modèle n'a pas eu de prise sur la réalité. Car pour que la concurrence fonctionne, il faut un marché. Or ce marché n'existe pas: le catalogue des prestations est imposé réglementairement, les caisses ne peuvent choisir librement les prestataires et leur situation financière dépend pour l'essentiel du profil de leurs assurés (âge, état de santé notamment).

Les caisses peuvent tout au plus se distinguer par la qualité de leur gestion. Dans ces conditions, la concurrence ne peut prendre que des formes douteuses et inadmissibles dès lors qu'il s'agit d'une assurance sociale: chasse aux bons risques par la création de sous-marques dédiées aux jeunes assurés et un marketing agressif, résistance passive face aux demandes d'adhésion de personnes atteintes dans leur santé, constitution de réserves exagérées, à l'occasion transfert de ces réserves d'un canton à l'autre pour éviter des hausses de primes trop brutales, menace de majoration des primes de l'assurance complémentaire en cas de résiliation de l'assurance de